

	<b>ENREGISTREMENT SOINS PSYCHIATRIQUES A LA DEMANDE D'UN TIERS</b>	Page : 1 / 1 Référence : FTYP-S-011
	<b>DEMANDE DU TIERS</b> Articles L 3222- 1, L 3212-1, L.3212-3 et R 3212-1 du Code de la Santé Publique	Version : 01 Date d'application : Dès réception Màj : 25.09.2012

**MERCI AU DEMANDEUR DE L'HOSPITALISATION. DE BIEN VOULOIR RECOPIER ENTIEREMENT A LA MAIN<sup>1</sup>, LES ELEMENTS CI-DESSOUS.**

Je soussigné(e) M., Mme (NOM, PRENOMS), .....

Né(e) le .....  
domicilié(e) .....

profession .....

*demande à Monsieur le Directeur, en qualité de (préciser le lien de parenté ou nature des relations entre les deux personnes), d'admettre dans son établissement*

recopier la formule ci-dessus

Mr, Mme (NOM de jeune fille, PRENOM), .....

Né(e) le .....  
domicilié(e) .....

profession .....

Carte d'identité ou Passeport N° .....

Délivré(e) le ..... Par .....

Fait à ....., le .....

Signature

<sup>1</sup> Pour être valide, cette partie de la demande doit être entièrement réalisée à la main par le demandeur de l'hospitalisation. Pour les personnes qui ne peuvent rédiger le document à la main : la demande peut être reçue par le Maire ou le Commissaire de Police ou le Directeur de l'établissement d'accueil qui peut en donner acte.